



Les traitements à base de cellules souches

Approuvé par le conseil d'administration le 11 juin 2025

Énoncé de position de l'ACO

Les traitements à base de cellules souches

L'arthrose est l'une des principales causes de douleur et d'incapacité au Canada. La chirurgie orthopédique peut être un mode de traitement approprié pour l'atténuation des douleurs articulaires ressenties par bon nombre de patients.

Les traitements à base de cellules souches constituent une stratégie prometteuse, mais ce n'est qu'en menant des recherches fondamentales et cliniques, puis des essais cliniques aléatoires stricts, qu'on saura si elle est véritablement avantageuse pour les patients ayant des troubles articulaires. Pour l'instant, il n'y a pas d'essais cliniques d'envergure et de qualité suffisantes pour confirmer l'efficacité de ces traitements pour les patients en orthopédie.

Les traitements à base de cellules souches sont complexes, et il peut y avoir des variations dans les cellules utilisées, leurs conditions de manipulation, leur matrice et les facteurs de croissance utilisés pour les stimuler. Il faut donc organiser et mettre en œuvre des essais comparatifs stricts.

L'International Society for Stem Cell Research (ISSCR) a publié un énoncé de position précisant que, lorsqu'il n'y a pas de consensus professionnel sur la sécurité et la valeur thérapeutique d'un traitement, il n'est pas éthique ni professionnel d'en faire la promotion directement auprès des patients. L'ACO abonde dans le même sens.

Les traitements non fondés sur des données probantes, et plus particulièrement ceux qui impliquent des coûts importants pour le patient et dont les risques sont inconnus, doivent être fermement déconseillés.